



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 28 mars 2022

Présents : Jean-Claude ARTEIL, Marie BARBAUX-DREUX, Sylvie CARMELLE, Grégory COIGNOUX, Mélanie EVRA, Dominique LEBLOND, Patrick LE REZIO, Adeline NEAU, Annick OHLERT, Arnaud POETTE, Carole RIBEIRO, Benoît ROGER.

Absents excusés : Sophie MENUS, Olivier PAWLICKI

Secrétaire : Annick OHLERT

2022-010 - Adoption du procès-verbal de la dernière réunion - délibération

Madame le Maire donne lecture à l'Assemblée du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 14 février 2022. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de cette réunion.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
12	12	12	0	0	0

2022-011- Adhésion au service d'écoute psychologique - délibération

Madame le Maire informe que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aisne propose aux communes membres du contrat d'assurance risque statutaire un service d'écoute psychologique inclus dans le contrat d'assurance Gras Savoye et qui n'engendre aucun coût supplémentaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte l'adhésion au service d'écoute psychologique.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
12	12	12	0	0	0

2022-012 - Vote des taux d'imposition des taxes locales - délibération

Madame le Maire présente et détaille le document 1259.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité approuve ne pas augmenter les impôts pour 2022 et de conserver les taux comme suit :

- Taxe foncière sur le bâti : 43,40 %
- Taxe foncière non bâti : 29.71 %

Pour 2022 les recettes fiscales sont de 186 287,00 € reportés au BP 2022 comme suit :

- Contributions directes (cpte 74111) : 168 235,00 €
- Compensation Etat au titre de FB (cpte 74834) : 2 210,00 €
- Le FNGIR (cpte 73221) : 15 842,00 €

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
12	12	12	0	0	0

2022-013 - Budget communal : adoption du Compte de Gestion 2021 - délibération

Madame le Maire présente le budget communal en détail.

4a - Adoption du compte de gestion 2021

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2021. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
12	12	12	0	0	0

2022-014 - Budget communal : adoption du Compte administratif 2021 - délibération

4b – Adoption du compte administratif 2021

Mme Dominique LEBLOND, élue présidente de séance rapporte le compte administratif de l'exercice 2021, dressé par Mme le Maire.

Mme Dominique LEBLOND présidente de séance :

- Donne acte de la présentation faite du compte administratif 2021 en séance.
- Constate pour le budget principal les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- Arrête les résultats définitifs.

Vu la délibération de ce jour approuvant le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2021 présenté par le receveur municipal,

Après avoir entendu en séance le rapport de Mme Dominique LEBLOND présidente de séance,

Mme le Maire ayant quitté la séance,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le compte administratif du budget principal de la commune pour l'exercice 2021.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
12	11	11	0	0	0

2022-015 - Budget communal : affectation des résultats 2021 - délibération

4c - Affectation des résultats 2021

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Décide d'affecter au budget pour 2022, les résultats de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2021.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
12	12	12	0	0	0

2022-016 - Budget communal : Adoption du budget primitif 2022 - délibération

4d - Adoption du budget primitif 2022

Madame le Maire invite le conseil municipal à adopter le budget primitif 2022 du budget principal.
Le contenu détaillé de ce budget figure dans le document qui a été remis aux conseillers municipaux et dont la présentation est conforme aux instructions budgétaires et comptables en vigueur.

Le conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2312-2 et suivants,
Après avoir entendu en séance le rapport de Madame le Maire,
Après en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité le budget primitif 2022 du budget principal, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
12	12	12	0	0	0

2022-017 - Budget annexe des locaux commerciaux : approbation du compte de gestion 2021- délibération

5a - Adoption du compte de gestion 2021

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

Approuve le compte de gestion du service annexe des locaux commerciaux présenté par le trésorier municipal pour l'exercice 2021. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
12	12	12	0	0	0

2022-018 - Budget annexe des locaux commerciaux : approbation du compte administratif 2021- délibération

5b – Adoption du compte administratif 2021

Mme Dominique LEBLOND, élue présidente de séance rapporte le compte administratif de l'exercice 2021, dressé par Mme le Maire.

Mme Dominique LEBLOND présidente de séance :

- Donne acte de la présentation faite du compte administratif 2021 en séance.
- Constate pour le budget principal les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- Arrête les résultats définitifs.

Après avoir entendu en séance le rapport de Mme Dominique LEBLOND présidente de séance,

Mme le Maire ayant quitté la séance,

Vu la délibération de ce jour approuvant le compte de gestion du budget annexe des locaux commerciaux pour l'exercice 2021 présenté par le receveur municipal,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
APPROUVE le compte administratif du budget annexe des locaux commerciaux pour l'exercice 2021.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
12	11	11	0	0	0

2022-019 - Budget annexe des locaux commerciaux : affectation des résultats 2021- délibération

5c - Affectation des résultats 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Décide d'affecter au budget pour 2022, les résultats de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2021.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
12	12	12	0	0	0

**2022-020 - Budget annexe des locaux commerciaux : adoption du budget primitif 2022-
délibération**

5d - Adoption du budget primitif 2022

Mme le Maire invite le conseil municipal à adopter le budget primitif 2022 du budget annexe des locaux commerciaux. Le contenu détaillé de ce budget figure dans le document qui a été remis aux conseillers municipaux et dont la présentation est conforme aux instructions budgétaires et comptables en vigueur.

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2312-2 et suivants,

Après avoir entendu en séance le rapport de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité le budget primitif 2022 du budget annexe des Locaux Commerciaux, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
12	12	12	0	0	0

**2022-021 - Budget annexe du service des eaux : adoption du compte de gestion 2021-
délibération**

5a - adoption du compte de gestion 2021

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

Approuve le compte de gestion du service annexe des eaux présenté par le trésorier municipal pour l'exercice 2021. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
12	12	12	0	0	0

**2022-022 - Budget annexe des locaux commerciaux : approbation du compte
administratif 2021- délibération**

5b - du compte administratif 2021

Mme Dominique LEBLOND, élue présidente de séance rapporte le compte administratif de l'exercice 2021, dressé par Mme le Maire.

Mme Dominique LEBLOND présidente de séance :

- Donne acte de la présentation faite du compte administratif 2021 en séance.
- Constate pour le budget principal les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- Arrête les résultats définitifs.

Après avoir entendu en séance le rapport de Mme Dominique LEBLOND présidente de séance,

Mme le Maire ayant quitté la séance,

Vu la délibération de ce jour approuvant le compte de gestion du budget annexe des eaux pour l'exercice 2021 présenté par le receveur municipal,

Vu le compte administratif de l'exercice 2021 du service annexe des eaux présenté par Madame le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
APPROUVE le compte administratif du budget annexe du service des eaux pour l'exercice 2021.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
12	11	11	0	0	0

2022-023 - Budget annexe des locaux commerciaux : affectation des résultats 2021-délibération

5c - Affectation des résultats 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Décide d'affecter au budget pour 2022, les résultats de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2021.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
12	12	12	0	0	0

2022-024 - Budget annexe des locaux commerciaux : adoption du budget primitif 2022-délibération

5d - Adoption du budget primitif 2022

Mme le Maire invite le conseil municipal à adopter le budget primitif 2022 du budget annexe des eaux.

Le contenu détaillé de ce budget figure dans le document qui a été remis aux conseillers municipaux et dont la présentation est conforme aux instructions budgétaires et comptables en vigueur.

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2312-2 et suivants,

Après avoir entendu en séance le rapport de Mme le Maire,

Après en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité le budget primitif 2022 du budget annexe des eaux, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
12	12	12	0	0	0

2022-025 - Budget annexe du service assainissement : adoption du compte de gestion 2021 - délibération

5a - Adoption du compte de gestion 2021

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

Approuve le compte de gestion du service annexe de l'assainissement présenté par le trésorier municipal pour l'exercice 2021. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
12	12	12	0	0	0

2022-026 - Budget annexe du service assainissement : adoption du compte administratif 2021 - délibération

5b – Adoption du compte administratif 2021

Mme Dominique LEBLOND, élue présidente de séance rapporte le compte administratif de l'exercice 2021, dressé par Mme le Maire.

Mme Dominique LEBLOND présidente de séance :

- Donne acte de la présentation faite du compte administratif 2021 en séance.
- Constate pour le budget principal les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

Après avoir entendu en séance le rapport de Mme Dominique LEBLOND présidente de séance,

Mme le Maire ayant quitté la séance,

Vu la délibération de ce jour approuvant le compte de gestion du service annexe de l'assainissement pour l'exercice 2021 présenté par le receveur municipal,

Vu le compte administratif de l'exercice 2021 du service annexe de l'assainissement présenté par Mme le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le compte administratif du budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2021.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
12	11	11	0	0	0

2022-027 - Budget annexe du service assainissement : affectation des résultats 2021 - délibération

5c - Affectation des résultats 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Décide d'affecter au budget pour 2022, les résultats de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2021.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
12	12	12	0	0	0

2022-028 - Budget annexe du service assainissement : adoption du budget primitif 2022 - délibération

5d - Adoption du budget primitif 2022

Madame le Maire invite le conseil municipal à adopter le budget primitif 2022 du budget annexe de l'assainissement. Le contenu détaillé de ce budget figure dans le document qui a été remis aux conseillers municipaux et dont la présentation est conforme aux instructions budgétaires et comptables en vigueur.

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2312-2 et suivants,

Après avoir entendu en séance le rapport de Mme le Maire,

Après en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité le budget primitif 2022 du budget annexe de l'assainissement, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
12	12	12	0	0	0

2022-029 - Point école contre le projet de fermeture de classe - délibération

Madame le Maire donne l'information de l'article de presse paru dans le journal l'Union de ce jour concernant la fermeture d'une classe.

Madame le Maire donne lecture de la lettre du DASEN, Monsieur SEBILLE, qui donne son accord et qui mentionne la décision prise de monsieur le Maire de Remies dès le mois d'octobre 2021.

Madame le Maire donne lecture de la lettre qui sera envoyée aux parents d'élèves et aux conseillers municipaux de Remies ainsi qu'à la population de Couvron et Aumencourt pour répondre à cet article de journal.

Le Conseil Municipal réalise une photographie avec l'affiche pour soutenir le rassemblement prévu le vendredi 1^{er} avril à 16 heures.

Le conseil municipal, à l'unanimité est contre le projet de fermeture de classe.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
12	12	12	0	0	0

2022-030 - Point école pour augmenter les amplitudes horaires de la garderie - délibération

Le Conseil Municipal réfléchit sur les possibilités d'attirer des enfants dans notre école :

- élargir à d'autres communes,
- priorité sera donnée pour les logements Clésence aux familles avec enfants,
- élargissement des services périscolaires : assistantes maternelles, augmentation de l'amplitude des horaires de la garderie du matin et du soir

Le conseil municipal, **décide** à l'unanimité d'augmenter les amplitudes horaires de la garderie scolaire à titre gracieux de 7h à 7h30 et de 18h à 18H30.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
12	12	12	0	0	0

2022-031 - Questions diverses.

Les membres du Conseil Municipal établissent l'organisation du bureau de vote pour les élections présidentielles des 10 et 24 avril 2022 sur 5 créneaux horaires comme suit :

8h00 – 10h00 / 10h00 – 12h30 / 12h30 – 15h00 / 15h00 – 17h00 / 17h00 – 19h00

Caméras de surveillance (question de Mélanie EVRA) : Madame le Maire précise que les demandes de subvention sont encore en cours.

Entretien des allées (question de Mélanie EVRA) : L'interdiction d'usage de produits phytosanitaires entraîne malheureusement une pousse rapide de l'herbe dans les allées et chemins communaux.

Décès d'une personne proche non résidente dans la commune (question de Grégory COIGNOUX) : Dès la connaissance du décès, l'affichage en mairie ou dans les commerces est envisageable sous réserve de l'autorisation des familles.

Radars pédagogiques (question de Grégory COIGNOUX) : Réflexion sur cet équipement qui enregistre le nombre de voitures, la vitesse de celles-ci et les horaires. Cela permettrait d'établir des statistiques et transmettre des éléments pour l'intervention éventuelle de la gendarmerie.

Projet Palmer (question de Grégory COIGNOUX) : Suite à l'article de presse paru dans le journal l'Union concernant l'éventuelle implantation de panneaux photovoltaïques sur le site MSV, madame le Maire précise ne pas avoir d'informations sur le sujet.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h30.

Fait à COUVRON-ET-AUMENCOURT, les jours, mois et an susdits

Le Maire,

Carole RIBEIRO

